

## **Politique Eau et Océans Politique générale du Groupe**

### **Table des matières**

---

<b>1. Périmètre</b>	<b>2</b>
<b>2. Contexte</b>	<b>2</b>
<b>3. Gouvernance</b>	<b>2</b>
<b>4. Actions</b>	<b>3</b>
<b>5. Mise en œuvre dans les processus du Groupe</b>	<b>3</b>

## 1. Périmètre

Cette politique s'applique à l'ensemble des activités du Groupe, ainsi qu'à la chaîne amont. Elle couvre les entités du reporting financier consolidé.

---

## 2. Contexte

L'eau est essentielle à la vie. Mais elle est aussi une ressource très importante pour les activités industrielles, dont la production d'énergie. Face au risque de pénurie d'eau dans plusieurs pays, en matière de quantité ou de qualité, et risques de conflits d'usage, ENGIE cherche à améliorer continuellement son engagement dans la gestion de l'eau et la préservation des océans partout dans le monde.

Les principaux processus ayant des impacts sur l'eau douce sont les rejets d'eau des centrales de production d'énergie, les prélèvements d'eau pour toutes les activités, l'utilisation de l'eau pour la production d'hydroélectricité, le pompage turbinage, et l'utilisation de l'eau dans les phases de construction des projets. Dans la chaîne amont, l'impact sur la ressource en eau est principalement lié à l'extraction des matières premières et aux processus de transformation. Le Groupe est également dépendant de la ressource en eau et du cycle de l'eau pour l'ensemble des activités.

Au travers des principes des Nations Unies pour des océans durables, le Groupe se mobilise également pour la préservation des océans et la prise en compte des impacts directs et indirects sur ceux-ci. Les principaux impacts sont les rejets des centrales de production d'énergie, des terminaux méthaniers ou des usines de dessalement, ainsi que la présence des éoliennes en mer.

Dans la chaîne amont, le principal impact porte sur le transport des matières premières par bateaux.

Depuis plus de dix ans, ENGIE s'est engagé significativement pour une meilleure gestion de l'eau. Ce processus s'appuie sur l'adhésion d'ENGIE au CEO Water Mandate <sup>1</sup> (initiative des Nations Unies), depuis sa fondation en 2007, et sur sa contribution au questionnaire du CDP water security depuis son lancement en 2011. Le Groupe est également engagé dans l'initiative BAFWAC (Business Alliance for Water and Climate) et soutient les travaux de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau.

---

## 3. Gouvernance

**Le Comité exécutif** valide les politiques du Groupe couvrant les enjeux Nature dont l'eau. Il soutient chacun des objectifs ESG associés et s'assure de leur mise en œuvre et de l'évolution de la performance.

**Le Conseil d'Administration** d'ENGIE, appuyé du Comité d'éthique, d'environnement et de développement durable ("CEEDD"), s'assure de la prise en compte des différents enjeux extra-financiers (Environnement, Social et Gouvernance) dans la stratégie du Groupe, dont l'enjeu eau et océans. Il est aussi chargé de valider les objectifs ESG et d'examiner régulièrement les progrès.

**Le Conseil d'Administration d'ENGIE**, appuyé du Comité des Investissements et Technologies (CIT), s'assure de la bonne intégration des enjeux ESG, dont les impacts, risques et opportunités liés à l'eau et aux océans dans les projets d'investissement stratégiques pour le Groupe.

---

<sup>1</sup> Le CEO Water Mandate vise à mobiliser une masse critique de chefs d'entreprise pour relever les défis mondiaux liés à l'eau grâce à la gestion de l'eau par les entreprises, en partenariat avec les Nations unies, les gouvernements, la société civile et d'autres parties prenantes.

---

## 4. Actions

ENGIE s'engage à respecter les lois et les réglementations environnementales et sociétales applicables à ses activités dans les pays où il intervient.

De nombreux travaux ont d'ores et déjà été menés en matière de gestion de l'eau : mesure de l'empreinte eau des principales activités du Groupe, refonte des indicateurs, évaluation du risque hydrique et mise en place de plans d'action, contribution aux travaux internationaux tels que le WULCA<sup>2</sup>, le Water for Energy Framework ou l'initiative sur la gouvernance de l'eau de l'OCDE.

Avec la modification du portefeuille d'actifs du Groupe et les attentes accrues des parties prenantes, les problématiques de gestion de l'eau évoluent : si l'utilisation de l'eau pour les centrales hydroélectriques reste la même, de nouveaux axes d'engagement doivent être pris en compte, concernant notamment l'eau utilisée dans les systèmes de chauffage et de refroidissement urbains, la production d'hydrogène, les questions liées à l'utilisation de l'eau dans la chaîne d'approvisionnement ou l'accès à l'eau pour les employés d'ENGIE (mise en œuvre du WASH : Water Access, Sanitation and Hygiene).

Sur base de ces évolutions et en accord avec les axes d'engagement du CEO Water Mandate (Global Compact), le Groupe s'attache à :

- ✓ Identifier les sites industriels soumis à un stress hydrique, et élaborer des plans d'action en concertation avec les parties prenantes des bassins versants pour l'ensemble des sites situés en zone de stress hydrique élevé et très élevé, afin de réduire la consommation d'eau douce.
- ✓ Analyser les risques et opportunités liés à l'eau et aux océans dans les projets et mettre en place les actions adaptées en respectant la logique de la séquence éviter – réduire – compenser pour ces impacts.
- ✓ Contribuer à l'amélioration de la gestion de l'eau et de la gouvernance dans les territoires et travailler à la mise en œuvre d'actions collectives à l'échelle des bassins versants.
- ✓ Mettre en œuvre toutes les technologies disponibles, dans les limites de faisabilité technique et économique, pour réduire l'impact sur les rejets dans les cours d'eau et les océans (modifications physico-chimiques, perturbations des écosystèmes).
- ✓ Contribuer à l'amélioration des écosystèmes marins dans les zones d'activité du Groupe
- ✓ Identifier les fournisseurs présentant un impact significatif sur la ressource en eau, à partir notamment des travaux réalisés sur l'empreinte eau les années précédentes, et les inciter à développer des plans d'action.
- ✓ Intégrer la gestion durable de l'eau dans les services proposés aux clients.
- ✓ Engager une démarche pour l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène sur le lieu de travail (WASH).

---

## 5. Mise en œuvre dans les processus du Groupe

Les enjeux liés à l'eau et les océans sont pleinement intégrés dans les processus principaux du Groupe.

**Processus stratégique** : La stratégie d'ENGIE est impactée par les enjeux Nature dont l'eau. L'environnement fait partie de la raison d'être d'ENGIE et les enjeux associés sont intégrés dans les réflexions stratégiques.

---

<sup>2</sup> WULCA est un projet de groupe de l'Initiative sur le Cycle de Vie sur l'évaluation de l'utilisation et de l'épuisement des ressources en eau dans le cadre de l'analyse du cycle de vie (ACV)

**Examens des performances** : les performances en matière d'eau et la revue des objectifs se fait annuellement lors de la présentation des résultats de l'année au Comité exécutif et au CEEDD.

**Processus de vigilance** : une analyse des risques liés à l'eau pour les sites existants est réalisée annuellement. Les entités locales développent ensuite des plans d'action en concertation avec les parties prenantes au regard des impacts et risques identifiés. Ces plans d'action sont analysés et questionnés annuellement lors du reporting environnemental.

**Processus d'investissement** : chaque investissement doit faire l'objet d'une évaluation ESG. L'eau et les océans sont pleinement intégrés parmi les critères d'évaluation, dont les impacts et risques évalués au regard (i) des quantités d'eau utilisées pour les phases de construction et d'exploitation, (ii) des rejets dans le milieu et (iii) des enjeux pour les écosystèmes.

**Relations avec les parties prenantes** : Les plans d'action développés et mis en œuvre par les entités locales sont établis et suivis en concertation avec les parties prenantes pertinentes.

**Formation des employés** : ENGIE considère que l'acculturation, le développement des compétences et l'engagement de ses collaborateurs constituent un puissant levier pour accompagner la transformation de son activité. Outre l'engagement permanent des opérateurs qualifiés en faveur d'opérations durables, ENGIE a créé sa Sustainability Academy en 2021 qui permet aux collaborateurs d'ENGIE d'être les ambassadeurs internes de la stratégie ESG du Groupe et de sa mise en œuvre opérationnelle.

**Recherche et développement** : Les travaux de la division Recherche et Innovation d'ENGIE portent sur la mesure de l'empreinte eau des activités ainsi que l'optimisation de l'usage de l'eau.

La mise en œuvre de cette politique et la mesure de l'efficacité des actions sont cadrées par des objectifs et cibles définis pour 2030.